



## Déclaration liminaire pour le CT du 25 janvier 2022

Le CTSD examine aujourd'hui la répartition des moyens pour la rentrée scolaire 2022 à partir des prévisions d'évolutions démographiques. Celle-ci est tributaire des décisions prises par le ministère au CTMEN, puis par le Rectorat lors du CTA, instance au cours de laquelle nous estimons que le département de la Manche a été lésé à la faveur de la Seine Maritime.

Nous constatons donc que ces dotations sont largement insuffisantes, particulièrement dans ce contexte de crise sans précédent qui aurait justifié des lignes budgétaires supplémentaires pour recruter du personnel. Quand on apprend que 75 millions du budget de notre ministère n'ont pas été consommés en 2021, il y a de quoi s'étrangler !

En effet, ces non-recrutements sont durement ressentis sur le terrain. La crise sanitaire s'impose à nous dans toute sa démesure et dans la perturbation intense qu'elle fait vivre à notre école. Nous alertons depuis le début de cette crise sur la nécessité d'adapter notre institution, de la mettre en capacité de faire face à ces crises qui ne sont pas appelées à disparaître. Nous avons refusé les rentrées « normales » que vous nous avez imposées. En effet, il n'y a rien de normal à ce que les enseignants et tout particulièrement les directeurs se retrouvent d'astreinte le mercredi, le week-end ou même sur leurs vacances dans l'attente de nouveaux protocoles, de mise à jour de la FAQ, qu'elles soient émises de Paris ou des Baléares d'ailleurs !

Notre école évolue dorénavant dans un environnement instable dans lequel les protocoles changent avant même d'avoir été appliqués et ne protègent que sur le papier nos élèves et nos collègues. On peut d'ailleurs se demander **quel est l'objectif réel de ces protocoles** qui prévoient des allègements successifs malgré la montée en flèche des contaminations : est-ce de freiner les contaminations ou de laisser le virus se propager ? Lorsqu'une école comptabilise 43 cas positifs sur 95 élèves (Virey), quel intérêt pédagogique de garder l'école ouverte ?

Le mouvement de grève du 13 janvier avait pour but, notamment, que vous entendiez la colère, l'exaspération, la perte de sens, la souffrance au travail de nos collègues qui sont mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés du fait de décisions impréparées ou insuffisamment anticipées. Et oui ! Quand certains télé-travaillent les pieds dans le sable à Ibiza, d'autres sont dans leur classe les mains dans le cambouis !

Les remerciements du Premier Ministre dans les journaux télévisés sont inaudibles quand les besoins supplémentaires liés à la crise sanitaire sont énormes et que les moyens alloués ne sont pas à la hauteur. Devant le manque de remplaçants, les formations sont supprimées, des personnels dont ce n'est pas la mission sont affectés devant des classes, des recrutements de contractuels sont improvisés (bacs+2 et même nouveaux retraités !). Les problèmes d'attractivité de nos missions se doublent de conditions sanitaires peu rassurantes. Concernant les annonces d'ouverture de la liste complémentaire, c'est une bonne nouvelle mais il est à noter que les contractuels déjà en poste depuis septembre sont souvent issus

de ce vivier : pour ces personnels, il est donc nécessaire de faire basculer leur contrat en recrutement sur liste complémentaire afin qu'ils n'aient pas à repasser le concours, ce qui paraît bien normal au vu des services rendus en cette période de crise.

Madame la directrice académique, vous nous direz, que ces décisions ne sont pas les vôtres et qu'elles relèvent du niveau national. Soit. Mais les déclinaisons faites au niveau local sont bien de votre responsabilité et les élus du Sgen-CFDT y seront particulièrement attentifs tout en intégrant qu'en tout état de cause, nationalement, l'impact de la pandémie est sous-estimé et aurait nécessité un abondement en moyens. Ainsi il nous apparaît comme primordial que le nombre de fermetures soient limité à la portion congrue. L'année a été particulièrement difficile pour les collègues. Tout le monde, y compris vous, en convient. Alors ne transformez pas cela en un véritable calvaire !

Au niveau local toujours, le Sgen-CFDT ne s'est jamais caché qu'il était plutôt favorable à un resserrement du réseau des écoles et notamment à la concentration des RPI, à la fois pour des raisons pédagogiques mais aussi économiques. Cependant, nous tenons à vous alerter sur une constante que nous repérons déjà depuis un moment : les écoles qui fusionnent ou dont la direction fusionne perdent très régulièrement une classe à la rentrée suivante. Comment voulez-vous inciter des collègues ou des élus à partir dans cette direction quand il n'y a pas d'accompagnement pour stabiliser la situation ? Ce type d'évènement inquiète souvent les parents et engendre régulièrement des départs, notamment vers le privé. Les municipalités, de leur côté, investissent dans la création ou la rénovation de locaux afin de mettre les élèves dans de bonnes dispositions. Dès lors, pour nous, la question d'un moratoire, à l'image de ce qui se faisait avec les conventions « ruralité » il y a quelques années, se pose. On ne peut pas demander aux collectivités territoriales et à la communauté éducative d'une école de s'investir toute une année pour « la punir » la suivante. Notons d'ailleurs que cela devrait aussi s'appliquer dans le cas d'école bénéficiant d'une ouverture de classe afin de ne pas enrayer une dynamique naissante...

Enfin, comme nous ne cessons de le rappeler lors de nos déclarations liminaires, nous rappelons l'attachement qui est le nôtre à l'inclusion. La Manche est déclarée département « 100% inclusif » mais, ici comme ailleurs en France, les moyens ne sont pas suffisants. Par exemple, le manque d'AESH est notable et pose réellement problème. Mais malgré cette insuffisance, l'inclusion, notamment des élèves d'Ulis dans leur classe de référence, est remarquablement mise en œuvre dans nombre d'établissements de notre département. Pour ce faire, il faut que les effectifs le permettent. Nos élus constatent que dans le projet de carte transmis vendredi en début de soirée, 8 écoles abritant des unités d'inclusion ou externalisées **sont susceptibles de fermer une classe**. Pour nous, ces décisions mettent en danger les pratiques pédagogiques d'inclusion et si des révisions doivent être prononcées, elles doivent prioritairement concerner ces écoles.